

Document soumis aux dispositions du droit d'auteur. Tous droits réservés.

SOURCE : La Presse
Opinions Jeudi 22 février 1996 B3

TYPE: Discours; Illustration, photo, etc.
LONGUEUR: Long
CENTRE D'INTÉRÊT: Premier ministre et ministres provinciaux;
Nationalisme; Référendums
CENTRE GÉOGRAPHIQUE: Québec

La Presse publie ici le texte intégral du discours qu'aurait prononcé Jacques Parizeau, le 30 octobre dernier, si les forces du OUI l'avaient emporté.

TITRE

LE QUÉBEC EST DEBOUT!

AUTEUR

Parizeau, Jacques

Le peuple québécois, par son vote majoritaire aujourd'hui, vient d'affirmer au monde qu'il existe. Cette affirmation, sereine et démocratique, rien ni personne ne pourra maintenant l'effacer.

Une décision simple et forte a été prise aujourd'hui : le Québec deviendra souverain. Qu'on lui prépare une place à la table des nations. Et parce que le Québec est maintenant debout, il peut d'abord tendre la main à son voisin canadien, en lui offrant un nouveau contrat, un nouveau partenariat, fondé sur le principe de l'égalité entre les peuples.

Deux mots, désormais, doivent nous guider : responsabilité et solidarité. Il y en a un troisième, dont je voudrais parler : le mot courage.

Car c'est ce qu'il a fallu, du courage, aux Québécoises et aux Québécois, pour surmonter les formidables obstacles mis sur leur route, depuis les tout débuts jusqu'à ce jour. S'adapter et survivre en Amérique, tout en conservant leur identité francophone. Pendant 400 ans, grandir et accueillir tous les nouveaux arrivants de quelque langue, race ou origine qu'ils soient. Bâtir ici une société moderne, dynamique, ouverte sur le monde.

Faire tout cela, alors même qu'on niait notre existence comme peuple et qu'on nous refusait les moyens de notre épanouissement. Cette année, il en a fallu du courage, aux femmes et aux hommes du Québec, pour braver la peur, pour rejeter l'appel au renoncement et à une confortable résignation.

Aujourd'hui, chères Québécoises, chers Québécois, vous vous êtes dépassés. Vous avez inscrit votre nom sur la face du monde.

Vous l'avez fait de manière exemplaire, par un processus démocratique, transparent, équitable et éclairé. Avec passion, oui, mais sans agressivité. Avec ferveur, oui, mais avec un esprit pacifique et fraternel qui reflète parfaitement le genre de société que nous avons et que nous voulons : une société vivante et foisonnante, fondée sur la civilité, la stabilité et l'État de droit. Une société où les idées fusent et s'entrechoquent, mais qui rejette la violence et l'esprit revancharde. Une société qui respecte les droits individuels et ceux des minorités.

Le rassemblement et les droits

Chacun doit savoir ce soir que le gouvernement du Québec va procéder dans les jours qui viennent avec la même clarté, la même sereine détermination, le même courage et la même ouverture que ceux dont ont fait preuve les Québécoises et les Québécois aujourd'hui.

Notre première tâche à tous, demain, sera de retirer nos étiquettes du OUI et du NON pour pouvoir nous rassembler derrière la décision démocratique des Québécois. Plusieurs personnalités influentes ont déjà indiqué leur volonté d'appeler au rassemblement. Il faut que ce soit vrai dans chaque quartier et dans chaque village. Dans chaque communauté culturelle et linguistique. Tous et toutes, quoique nous ayons voté, quoique nous ayons dit pendant cette campagne, nous sommes des Québécois égaux en droit et nous avons tous à nous enorgueillir de la seule victoire qui compte : celle de la démocratie.

Dans cet esprit de rassemblement, le gouvernement va procéder, comme nous l'avons indiqué, à la nomination de nouveaux membres du Comité d'orientation et de surveillance des négociations sur le partenariat avec le Canada. Deux ou trois de ces nouveaux membres seront choisis parmi ceux qui ont défendu le camp du NON, ces dernières semaines. Je serai heureux d'entendre les suggestions du chef de l'opposition à l'Assemblée nationale, M. Daniel Johnson, à ce sujet.

Nous avons l'intention aussi, dans divers forums, notamment économiques, d'appeler à la solidarité des représentants patronaux et syndicaux pour mettre en oeuvre nos choix de société : au premier chef, une stratégie nationale de création d'emploi.

Je veux m'adresser spécifiquement aux membres de la communauté anglophone du Québec pour leur réitérer notre attachement à leur présence parmi nous et notre engagement à respecter et à défendre leurs droits et à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir, dans la nouvelle constitution québécoise, la préservation de l'identité de leur communauté et de leurs institutions. Une fois inscrits dans la constitution, ces droits ne pourront être modifiés sans leur accord.

Les immigrants, les résidents permanents et les réfugiés qui se trouvent aujourd'hui sur le territoire québécois s'interrogent sur leur avenir. Je veux qu'ils sachent qu'ils n'ont à craindre aucun changement dans leur statut ou leur situation actuelle. Tous ceux qui sont en attente de citoyenneté canadienne pourront, sans délai supplémentaire, faire valoir leur droit à la citoyenneté québécoise au moment de la proclamation de la souveraineté. Nous les invitons tous à partager avec les Québécoises et les Québécois le défi exaltant de construire ici un pays nouveau.

Les 65 000 autochtones regroupés dans onze nations au Québec, dont nous reconnaissons l'existence en tant que nations distinctes depuis maintenant 10 ans, doivent savoir aussi que nous comptons respecter leurs droits actuels et faire en sorte qu'ils jouissent à nos côtés d'un niveau d'autonomie gouvernementale équivalent ou supérieur à ce qui existe ailleurs sur le continent. La nouvelle constitution d'un Québec souverain enchâssera leurs droits et ceux-ci ne pourront être modifiés sans leur accord.

Le processus d'accession à la souveraineté

Aujourd'hui, donc, les Québécois ont décidé de devenir souverain. Alors, que se passera-t-il, au cours des prochains jours? La souveraineté du Québec ne sera pas proclamée tout de suite. Ça pourra prendre jusqu'à un an avant que l'Assemblée nationale fasse cette proclamation. Ça va nous donner tout le temps de bien préparer la transition : l'intégration des deux fonctions publiques, la définition de nouvelles politiques économiques et sociales avec nos nouveaux outils. Pas de précipitation, mais de la rigueur.

À la fin de ce processus, le Québec va pouvoir voter toutes ses lois et les adapter à ses priorités et à ses valeurs ; percevoir tous ses impôts et gérer son budget avec le même objectif déterminé de réduction du déficit, et avec la possibilité de faire ses propres choix fiscaux et sociaux ; signer tous ses traités avec ses voisins et le reste du monde.

Entre-temps, nous sommes encore une province du Canada. Rien ne change, demain, dans nos emplois, dans nos commerces. On va encore payer la TPS et envoyer nos impôts à Ottawa. On va encore recevoir les prestations de toutes sortes du gouvernement fédéral. À Québec, nous allons continuer de gérer nos affaires et, notamment, d'atteindre nos objectifs de réduction du déficit. Nos députés fédéraux vont encore nous représenter. Jusqu'à ce qu'on proclame la souveraineté du Québec, d'ici un an.

C'est là que les choses vont changer, qu'elles vont devenir plus simples. Mais d'ici là, tout le monde aura le temps de se préparer et de faire en sorte que la transition se fasse harmonieusement, sans perturber les services aux citoyens. Il n'y aura pas de bouleversement, pas de vide juridique.

L'offre de partenariat et le Canada

Ce qui peut aller beaucoup plus vite, par contre, ce sont les négociations avec le Canada. Le négociateur en chef du Québec, M. Lucien Bouchard, est disposé à commencer son travail dans les jours qui viennent. Le peuple du Québec nous a donné aujourd'hui le mandat de faire une offre formelle au Canada pour un nouveau partenariat économique et politique.

Cette offre, qui est contenue dans le projet de loi sur l'avenir du Québec et dans l'entente du 12 juin, nous avons l'intention de la déposer dans de brefs délais.

Mais j'aimerais dire aux citoyens du Canada qui nous écoutent, ce soir, que le geste que les Québécois ont posé aujourd'hui n'est pas un geste contre le Canada ou contre les Canadiens. Bien sûr, nous ne pouvons pas nous mettre à votre place ce soir et ressentir l'émotion très forte qui est la vôtre. Mais j'aimerais dire, au nom de tous les Québécois, que nous avons de l'estime, de l'amitié et souvent des liens familiaux avec beaucoup de citoyens Canadiens. Nous voulons préserver ces liens. Nous avons une affinité particulière avec les communautés francophones du Canada et nous avons envers elles un devoir imprescriptible de solidarité.

Nous croyons à l'existence du peuple canadien, à sa force et à son destin en Amérique. Nous croyons qu'à compter de ce soir, nous pouvons arrêter de gaspiller nos énergies dans des querelles qui nous divisent, mais concentrer nos efforts sur les éléments où nos intérêts convergent.

Je vous invite à saisir l'occasion qui nous est donnée de forger un nouveau partenariat entre deux peuples. Et je veux vous rassurer tout de suite : lorsque le Québec proclamera sa souveraineté, cela signifiera qu'aucun dollar de vos taxes ou de vos impôts ne sera versé au Québec. Aucun chèque de péréquation ne sera versé au Québec. Au contraire, puisque nous aurons récupéré, à Québec, tout l'impôt des Québécois, c'est nous qui enverrons des chèques au Canada, pour assumer notre juste part du fardeau de la dette canadienne.

Mais nous devons nous entendre sur un certain nombre de choses. Nous ne poserons aucun geste de nature à entraver l'actuelle libre circulation des biens, des personnes, des capitaux et des services entre le Québec et le Canada, et nous ne voulons pas entraver la libre circulation entre les provinces maritimes et l'Ontario.

Nous avons résolu de garder le dollar canadien comme monnaie. Cette décision est définitive et irrévocable. Pas question que les Canadiens qui doivent traverser le Québec aient à convertir leur argent dans une nouvelle devise. D'ailleurs, nous n'avons nullement l'intention d'ériger des postes de douane aux frontières du Québec. Puisque les pays européens n'ont plus de postes de douane, pourquoi y en aurait-il ici?

En ce moment, des centaines de milliers d'emplois au Canada et au Québec dépendent de nos échanges commerciaux qui totalisent 67 milliards de dollars par année. Notre responsabilité commune est de faire en sorte que notre espace économique conjoint soit aussi profitable demain qu'il l'est aujourd'hui.

Le Québec dans le monde

Le peuple du Québec prend la mesure, ce soir, de sa force politique. Il doit être conscient, aussi, de sa force économique. Parmi les 185 pays des Nations unies, le Québec sera, dès le jour de sa souveraineté, la 16^e puissance économique. Nous avons construit ici une économie diversifiée fondée sur l'entrepreneuriat et le libre marché, sur un niveau de scolarité élevé et sur des institutions financières nombreuses et solides. Nous exportons, en gros, la moitié de tout ce que nous produisons - ce qui explique en partie que le Québec soit, en

Amérique du nord, l'endroit où la population est de loin la plus bilingue.

Notre poids dans l'économie de l'Amérique n'est pas négligeable. Nous sommes le huitième partenaire économique des États-Unis et, à Washington comme à New York, chacun sait que, sans le Québec, il n'y aurait pas eu d'accord de libre-échange canado-américain, donc pas d'accord de l'ALENA non plus.

Chacun sait aussi que le Québec a la volonté et la capacité d'honorer toutes ses obligations financières et toutes ses responsabilités politiques et économiques.

Le Québec a fermement l'intention de demeurer un partenaire actif et constructif au sein de l'Organisation mondiale du commerce et au sein de l'ALENA. Nous saluons au passage la volonté d'Ottawa exprimée il y a deux semaines par le ministre canadien des Finances, M. Paul Martin, d'appuyer la présence québécoise au sein de l'ALENA. Nous saluons aussi la volonté exprimée en décembre dernier, à Miami, par le président américain, M. Bill Clinton, et les autres chefs d'État des Amériques, de forger d'ici dix ans une zone de libre-échange qui embrassera tous les pays des Amériques. Nous entendons donner notre appui à cette grande initiative.

Nos partenaires de la francophonie, et au premier chef la grande nation française, doivent s'attendre à une vigueur nouvelle de la participation du Québec à nos projets communs. Notre place en Europe sera aussi plus tangible, et, pour des raisons historiques et personnelles, je m'en voudrais de ne pas souligner à l'intention du peuple et des autorités britanniques l'attachement que nous conservons à des pratiques et à des institutions qu'ils nous ont léguées et que nous avons su adapter à notre héritage français, à nos besoins et à notre culture.

Pour terminer vous me permettrez de remercier tous ceux qui ont investi leur intelligence et leur foi, leur énergie et leur ingéniosité, leur jeunesse et leur expérience, pour faire de ce jour une journée historique.

Ils sont des millions, et leurs noms s'échelonnent sur le calendrier des siècles, notamment celui des trente dernières années. Il y en a un qui nous vient tout de suite à l'esprit, et ô combien nous voudrions l'avoir à nos côtés aujourd'hui : M. René Lévesque.

J'aurai l'occasion, tout à l'heure, de m'adresser aux partisans du OUI, mais j'aimerais souligner tout de suite l'extraordinaire contribution de deux Québécois, venus d'horizons différents pour contribuer de façon décisive au rassemblement d'aujourd'hui : M. Lucien Bouchard, le chef du Bloc québécois, et M. Mario Dumont, le chef de l'Action démocratique du Québec.

Je veux aussi souligner la prestation énergique du leader du camp du NON, M. Daniel Johnson, qui a représenté il me semble avec aplomb sa vision de l'avenir du Québec, en soulignant toujours son attachement aux principes démocratiques qui nous gouvernent. Je l'ai entendu, surtout ces dernières semaines, nous appeler à une nouvelle solidarité au lendemain du scrutin et je l'en félicite.

Nous comprenons tous que le premier ministre du Canada, M. Jean Chrétien, a ce soir une lourde responsabilité. Plusieurs fois, pendant la campagne, il a indiqué aux Québécois que le choix d'aujourd'hui était capital. À Québec, le 18 octobre, il a déclaré que le référendum, et je cite, «est le choix définitif et sans retour d'un pays». La semaine dernière, dans son adresse à la nation il a indiqué qu'il s'agissait «d'une décision définitive et sans appel».

Nous sommes d'accord avec lui. Nous pouvons donc tourner la page, respecter le verdict démocratique et procéder au nouveau dialogue qui doit maintenant s'ouvrir entre le Canada et le Québec, dans l'intérêt de tous nos citoyens et dans l'intérêt de la stabilité.

Le Québec qui commence aujourd'hui doit mobiliser nos énergies, faire appel à nos imaginations. Quel qu'ait été notre vote, nous voulons, nous pouvons lancer une nouvelle Révolution tranquille. Nous voulons, nous pouvons nous retrousser les manches, bâtir un avenir meilleur. Et, tous, nous voudrions et nous pourrions, dans quelques années, dire à un de nos enfants ou de nos petits-enfants : «Regarde, ce Québec renouvelé, plus responsable et plus juste, plus pacifique et plus prospère, j'ai contribué à le faire naître, j'en suis fier et je te le donne!» Merci.

Le OUI ne l'ayant finalement pas emporté, le premier ministre Parizeau n'a jamais prononcé, le 30 octobre, le discours qu'on retrouve aujourd'hui dans cette page.